

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger |
| Herausgeber: | Organisation des Suisses de l'étranger |
| Band: | 24 (1997) |
| Heft: | 3 |
| Artikel: | Votations fédérales du 8 juin 1997 : majorités écrasantes et Suisse homogène |
| Autor: | Tschanz, Pierre-André |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-912021 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Votations fédérales du 8 juin 1997

Majorités écrasantes et Suisse homogène

Rarement, la Suisse aura donné d'elle-même une image aussi homogène que lors des votations fédérales du 8 juin dernier. C'est à d'écrasantes majorités de trois contre un et davantage que le peuple a rejeté les deux initiatives populaires qui lui étaient soumises et approuvé la suppression de la règle des poudres. Et dans les trois cas, les cantons ont été unanimes. La participation a été relativement faible, avec un peu moins de 35% des inscrits.

74% des votants ont dit non à l'initiative populaire «Négociations d'adhésion à l'UE, que le peuple décide!». Cette initiative populaire, lancée par les Démocrates suisses et la Ligue des Tessinois au lendemain du dépôt de la demande d'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, en mai 1992, n'avait pas l'appui des antieuropéens regroupés derrière le conseiller national zurichois Christoph Blocher. Les auteurs de l'initiative, qui voulaient trans-

férer du gouvernement au peuple la compétence d'entamer des négociations avec Bruxelles en vue d'une éventuelle adhésion de la Suisse à l'Union européenne, ne sont ainsi pas parvenus à transformer ce scrutin en un référendum sur l'Europe.

Le parti socialiste a subi un échec encore plus cuisant avec son initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre», qui a recueilli moins d'une voix sur quatre. 77,3 % des votants ont glissé un non dans l'urne. Si les socialistes étaient parvenus à obtenir, pour leur initiative, l'appui des milieux pacifistes et tiers-mondistes, la défection des syndicats leur a été fatale. La question de l'emploi a joué un rôle déterminant dans ce large front contre l'initiative socialiste, dont le gouvernement et le parlement avaient miné les fondations en renforçant la législation en matière d'exportation de matériel de guerre et de biens à double usage.

Enfin, 82,2 % des votants ont suivi le gouvernement et le parlement, qui proposaient de supprimer la règle des poudres, créée au moment de la fondation de notre Etat fédéral, il y a presque 150 ans.

Résultats du scrutin

Initiative populaire «Négociations d'adhésion à l'UE: que le peuple décide!»

OUI 417 932 (26,1%)

NON 1188 029 (73,9%)

Tous les cantons

Initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»

OUI 362 777 (22,7%)

NON 1241 994 (77,3%)

Tous les cantons

Arrêté fédéral concernant la suppression de la règle des poudres

OUI 1267 420 (82,2%)

Tous les cantons

NON 275 780 (17,8%)

Participation: 35%

PUBLICITÉ

INSTITUT MONTANA ZUGERBERG

CH-6300 Zug
Téléphone ++41 (0) 41 711 17 22
Téléfax ++41 (0) 41 711 54 65
<http://www.montana.ch>
Unterlagen und Beratung: D. Frizek, Rektor



Über 70 Jahre Erfahrung

Internationale Privatschule für Jugendliche auf 1000 m
5. und 6. Primarklassen, Sekundar- und Orientierungsstufe
Alle Maturitätsarten und BIGA-Handelsdiplomschule
Eidg. anerkannte Maturitäts- und Diplomprüfungen am Institut
American Highschool, SAT/TOEFL Tests, International Baccalaureate
Scuola Italiana, Nederlandse Secole, Schnupperstage im Internat,
Kunstkurse, Kleine Klassen gewährleisten eine individuelle Förderung.
... für eine bessere Zukunft Ihres Kindes



La Suisse peut continuer à exporter du matériel de guerre. Les votants se sont exprimés à une large majorité contre une initiative d'interdiction des exportations.
(Photo: Keystone)

Miroir de la presse

La presse suisse, au lendemain des votations fédérales du 8 juin dernier, met en évidence la netteté des résultats. Les commentateurs analysent en particulier l'échec de l'initiative socialiste «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre».

Berner Tagwacht

La Suisse lutte aujourd'hui pour son image à l'étranger. L'image de la Suisse humanitaire est en miettes. Pourtant, on n'a pas réussi à mettre en rapport le passé, par exemple les livraisons d'armes aux puissances de l'Axe, et la politique actuelle. Il faudra voir si la Suisse, avec sa loi actuelle sur le matériel de guerre et le contrôle des biens, pratiquera une politique extérieure que l'on pourra encore défendre dans cinquante ans.

Basler Zeitung

L'initiative du PS se fondeait en définitive sur un principe isolationniste: ne vous mêlez pas au commerce extérieur. Vue sous cet angle, l'initiative était un reliquat de la Guerre Froide, qui remonte bien au-delà d'un contingent suisse de casques bleus (rejeté en juin 1994) et du rapport sur la sécurité du Conseil fédéral de 1990.

Neue Zürcher Zeitung

Mais le résultat du scrutin ne signifie pas seulement le soutien de la politique d'exportation d'armes en vigueur; il est aussi une preuve de la confiance dans la place économique suisse. Il faudrait aussi en tirer les conséquences nécessaires.

NEUE LUZERNER ZEITUNG

Etant donné la situation économique dominante, les votants, peu nombreux, qui sont allés aux urnes n'étaient pas prêts à se payer des incertitudes supplémentaires.

LE NOUVEAU QUOTIDIEN

En militant pour l'interdiction des exportations d'armes, les socialistes vou-

Votations fédérales

28 septembre 1997

• Arrêté fédéral (urgent) du 13 décembre 1996 sur le financement de l'assurance-chômage

• Initiative populaire du 22 juillet 1993 «Jeunesse sans drogue»

23 novembre 1997

15 mars 1998

7 juin 1998

27 septembre 1998

29 novembre 1998

Les objets n'ont pas encore été déterminés.

laien faire de la Suisse un modèle d'éthique. La distinguer des autres pays au prix d'un afaiblissement de son économie. Les citoyens n'ont pas suivi cet angélisme naïf et moralisateur.

LA LIBERTÉ

Quelle déroute! Les adversaires des exportations d'armes ont subi une défaite aussi dévastatrice qu'inattendue... Pour les initiateurs socialistes et pacifistes, c'est une gifle.

Giornale del Popolo

Les Suisses ne sont pas fanatiques: pas même sur la question européenne. L'initiative «Adhésion à l'UE: que le peuple décide!» nous aurait ôté la possibilité de soupeser les avantages et les inconvénients au moment de décider souverainement d'une démarche aussi importante. Elle aurait affaibli notablement la position suisse dans les négociations en cours avec Bruxelles. Dans une période de chômage élevé et de grave crise économique, la Suisse ne peut se permettre de telles entraves. Le bon sens et le souci des générations futures l'ont emporté.

CORRIERE DEL TICINO

Nous pouvons faire l'hypothèse qu'une majorité des votants n'avait aucune intention de bouleverser les mécanismes actuels du processus décisionnel, en décistant sur la vague des émotions plutôt qu'en connaissance de cause, avant que les négociations n'aient commencé.

■